

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tenue à la salle du conseil, lundi le 29 octobre 2018 à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

Maire suppléant : Monsieur Denis Blais

Conseillers : Madame Marie-Frédérique Ouellet
Madame Phoebe Sirois
Monsieur Rémi Dumont
Madame Annette Rousseau
Madame Élisabeth Cloutier

Directrice générale : Madame Chantal-Karen Caron

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Blais, Maire suppléant.

Cette séance fut convoquée au moyen d'un avis spécial, dont copie demeurera aux archives de la municipalité.

18-10-301

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Élisabeth Cloutier,
appuyé par madame Annette Rousseau,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac accepte l'ordre du jour, tel que présenté par M. Denis Blais, Maire suppléant.

ADOPTÉ

18-10-302

OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES PUBLIC – CONDUITE D'EAU POTABLE PISTE CYCLABLE ET RUE CASCADES

ATTENDU le projet de mise aux normes des installations d'eau potable de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, pour le quartier Notre-Dame-du-Lac;

ATTENDU QUE le secteur des rues Commerciale Nord, Morency et Cascades nécessite des travaux afin d'améliorer l'alimentation en eau ainsi que la protection incendie;

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé en date du 28 septembre 2018 relativement à la partie du projet qui consiste à la mise en place d'une conduite d'aqueduc par forage ainsi que le gainage d'une conduite d'aqueduc;

ATTENDU QUE les soumissionnaires suivants ont déposé leur soumission à la date requise soit le 18 octobre 2018 à 11 h 00;

Soumissionnaire	Montant soumissionné Taxes en sus
Construction BML – Division de Sintra inc.	977 271,00 \$
Action Progex inc.	979 835,01 \$
Entreprises Claveau Itée.	1 030 237,21 \$
Excavations Léon Chouinard et Fils Itée.	1 056 427,01 \$
Excavations Bourgoin Dickner inc.	1 379 510,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Dumont,
appuyé par madame Phoebe Sirois,
et résolu majoritairement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac mandate la compagnie Construction BML – Division de Sintra inc. afin d'effectuer les travaux relatifs à la « Conduite d'eau potable piste cyclable et rue Cascades » pour le prix de 977 271,00 \$ taxes en sus, selon les termes et conditions contenus dans sa soumission.

QUE M. Denis Blais, maire suppléant, et Mme Chantal-Karen Caron, directrice générale, ou en son absence la directrice des finances, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉ

18-10-303

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée terminée :

Il est proposé par madame Marie-Frédérique Ouellet,
appuyé par monsieur Rémi Dumont,
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

**MOI, DENIS BLAIS, MAIRE SUPPLÉANT, RECONNAIS EN SIGNANT LE
PROCÈS-VERBAL, SIGNER ÉGALEMENT TOUTES LES RÉOLUTIONS
CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.**

Chantal-Karen Caron, Sec-Trés.
Directrice générale

Denis Blais
Maire suppléant